

Questionnaire 4ème Chapitre 5.6

(Correction)

1. Quelle est la durée d'autonomie minimum pour une installation d'éclairage de sécurité ?
60 minutes 5.6.1
2. Donnez la distance minimum à respecter pour installer une batterie centralisée à côté de l'ensemble d'appareillage ?
0.8m. 5.6.1.
3. Quels sont les locaux où nous pouvons installer un éclairage de sécurité à l'aide de lampe portative ?
Dans les locaux d'exploitations desservis uniquement par du personnel d'exploitation. BA4. 5.6.6
4. Est-il permis d'installer une batterie pour les services de sécurité dans un parking souterrain ? Justifiez votre réponse.
Non, doit être accessible uniquement aux personnes qualifiées BA4, BA5. 5.6.6.2
5. Que devez-vous mettre en œuvre, au niveau du local, pour des accumulateurs au plomb ?
Une ventilation. 5.6.6.2
6. Peut-on passer des alimentations pour des services de sécurité dans le même chemin à câble que les alimentations normales ? Justifiez.
Oui mais ils doivent être séparés par une séparation résistante au feu. Le chemin à câble doit répondre aux exigences pour les alimentations de services de sécurité. (E60). 5.6.7
7. Que veut dire FE180/E60 ?
FE180 = résistance de l'isolation au feu durant 180 minutes
E60 = Maintien de la fonction de l'installation durant 60 minutes (résistant au feu)
5.6.8.2.3
8. Quelle est l'intensité lumineuse minimum pour éclairer un chemin de fuite ?
1 lux. 5.6.9
9. Quelle est l'intensité lumineuse minimum pour éclairer les postes contre la lutte incendie ou les postes de 1^{er} secours ?
5 lux. 5.6.9
10. Quelle est la charge maximale admissible par rapport au coupe-surintensité ?
Max. 20 luminaires et 60% du I nominal. 5.6.9